République Française - Département de l'Ain

Canton de VONNAS

Commune de
CRUZILLES-LÈS-MÉPILLAT

Nombre de Conseillers en exercice : 15
Nombre de Conseillers présents : 10
Date de la Convocation : 22/04/21
Date d'affichage : 22/04/21

Compte rendu sommaire du Conseil Municipal
Séance du Jeudi 6 mai 2021

L'an deux mille vingt et un et le six mai à dix-neuf heure trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle d'animation à huis clos, sous la présidence de Monsieur BOYER Dominique, Maire.

Étaient présents aux côtés de Monsieur BOYER Dominique : Mmes MARMIER Noëlle, WEBER Corinne, BIGOT Agnès et DUFRESNE Anna-Maria et Mrs POLONIA Joseph, VARLET Geoffroy, GONNARD Pierre, TEPPE Sébastien et GABILLET François.

Étaient absents ; TOURNIER Nathalie.,

Pouvoirs : M CONTASSOT Pierre-Olivier Pierre a donné pouvoir à Mme WEBER Corinne
Mme PAYET Marie-Béatrice a donné pouvoir à Mme MARMIER Noëlle
M DREYFUS Eric a donné pouvoir à M BOYER Dominique
Mme VERNUSSE Céline a donné pourvoir à Mme BIGOT Agnès

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du C.G.C.T., M. WEBER Corinne été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 08/04/2021
- Compte rendu des réunions : Communauté de Communes,
  Syndicats locaux,
  Commissions Communales
- Modification du tableau des emplois permanents
- Décision modificative du budget commune
- Renouvellement de l'organisation du double service de la cantine
- Questions diverses

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante le remplacement d'une délibération « Décision modificative du budget commune » par « Remboursement redevance RODP 2010 », et l'ajout de deux délibérations « Choix de l'entreprise pour le busage – Chemin Tranchand – route de Cormoranche » et « Choix de l'entreprise pour la peinture et l'éclairage de la classe - Ecole »
Monsieur le Maire passe à l'examen l'ordre du jour

* Approbation du Conseil Municipal du 08/04/2021

M. Le Maire demande s'il y a des remarques concernant le compte rendu du Conseil Municipal du 8 avril 2021 ; aucune observation n'étant faite, ce dernier est approuvé à l'unanimité des membres présents.

* Compte-rendu de réunions

* *Communauté de Communes :*

✓ *CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VEYLE :*

M. BOYER Dominique, délégué à la Communauté de Communes, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs au dernier Conseil Communautaire qui a eu lieu le 26 avril 2021 à Laiz et dont l'ordre du jour était le suivant ;

1. Aménagement du territoire et développement économique

- Approbation de la modification simplifiée n°3 du PLU de la Commune de Saint-Jean-Sur-Veyle
- Cession de la parcelle A 1540 située dans la zone d'activité économique des Bieux à Chaveyriat à l'entreprise Transport Bressans Voisins
- Projet de zone d'activité économique « Veyle Nord » : échange de parcelles avec la foncière ARGAN concernant la réalisation d'un giratoire

2. Transition écologique et mobilités

- Participation de la Communauté de Communes, en lien avec le SIEA, au programme ACTEE 2 « Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique »

3. Services aux publics et aux familles

- Conventions de prestation de service des relais assistants maternels situés à Grièges et à Vonnas avec la Mutualité Sociale Agricole
- Approbation des règlements de fonctionnement des ALSH des vacances, des mercredis et des garderies
- Approbation des règlements de fonctionnement des structures petite enfance
- Convention d'objectifs et de financements pour l'attribution d'une subvention à l'association gestionnaire d'un établissement d'accueil de jeunes enfants à Saint-Julien-sur-Veyle
- Mise en délégation de service public de structures petite enfance composées d'un établissement d'accueil pour jeunes enfants multi-accueil à Chaveyriat et d'une micro-crèche à Vonnas

4. Développement culturel et touristique

- Conventions de dons pour des œuvres confiés par des particuliers à la Communauté de communes
- Validation d'un appel à candidatures pour l'installation de food-trucks sur la base de loisirs pour la saison 2021
- Convention de mise à disposition du domaine public pour l'installation de distributeurs de boissons sur la base de loisirs
- Vote de tarifs pour la vente en régie de pain à la base de loisirs

5. Eau et assainissement

- Statut des digues agricoles de Cormoranche-sur-Saône et Grièges
- Protocole d'accord avec la société SUEZ Eau France relatif à la fin du contrat de délégation du service public de l'assainissement 2010-2020 pour la commune de Vonnas

6. Finances

- Attribution de subventions
- Modification de l'enveloppe financière pour la réhabilitation du gymnase de Mézériat
- Modification d'une autorisation de programme et crédits de paiement et adoption d'une délibération budgétaire modificative.

✓ *COMMISSION TRANSITION ECOLOGIQUE ET MOBILITES :*

Mme Noëlle MARMIER, 2ème Adjointe, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la dernière commission transition écologique et mobilités qui a eu lieu le 7 avril 2021 à Chaveyriat et dont l'ordre du jour était le suivant ;

- Retour sur les marchés du vendredi soir
- Organisation de « mai à vélo »
- Voie Veyle : information sur étude de faisabilité et proposition de nom
- Action de réduction des déchets dans les communes
- Actions autour de l'alimentation et les écoles
- Labellisation PAT niveau 1

✓ *PLUI*

M Dominique BOYER, Maire, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs au dernier comité de pilotage qui a eu lieu le 4 mai 2021 à Saint-Jean-sur-Veyle et dont l'ordre du jour était le suivant ;

- Comité de pilotage n°9 : échanges sur les Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) et le règlement

✓ COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Madame BIGOT Agnès, Conseillère, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la dernière commission aménagement du territoire et développement économique qui a eu lieu le 5 mai 2021 à Mézériat et dont l'ordre du jour était le suivant ;

- Point d'avancement du PLUI : traduction réglementaire et OAP
- Etat d'avancement du SCOT
- Retour sur la réflexion des haies bocagères
- La MarketPlace : le rôle d'ambassadeur des élus dans leur commune
- Retour sur les études d'extension et de requalification des ZAE

✓ COMMISSION ENFANCE

Madame Noëlle MARMIER, 2ème adjointe, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs au groupe de travail « Projets pédagogiques des activités jeunesse » qui a eu lieu le 29 avril 2021 à Vonnas.

Présentation du fonctionnement et de l'organisation des activités par les directeurs de secteurs concernés en direction des 11/16 ans.

Rappel : les 3-11 ans les mercredis, et les centres de loisirs aux vacances sauf Noël.

Les 11-16 ans : les mercredis, activités dans les villages (city stade ou salles) les vacances dans différentes communes et les camps hiver, été (Hauteville et Montrevel par exemple) qui marchent bien.

Le problème pour les ados, c'est le transport. Les plus petits viennent à la journée mais les ados aiment bien dormir le mercredi matin et préfèrent à la demi-journée. Ce qui pose le problème du déplacement pour les parents à midi. Il y a deux mini-bus de 8 places pour le ramassage mais ça ne suffit pas car il faut aller à l'arrêt de bus quand même.

Le nombre d'enfants concernés varie de 7 à 30 selon ce qui est proposé.

Les intervenants de la Communauté de Communes de la Veyle interviennent aussi en direction des élèves du collège sur le temps méridien à Vonnas, le lundi et mardi de 13h à 14h et à Pont-de-Veyle le jeudi et vendredi de 13h30 à 13h30. C'est un groupe de 20 places, souvent les mêmes élèves qui se réinscrivent.

Mise en place d'un programme avec la CPE du collège. (Ex. : jeux de société, activité autre comme le foot en extérieur.)

Sur les 2 collèges principaux plus la MFR, et les autres établissements, cela représente 1500 enfants mais seulement 159 concernés soit 10%. Il faut compter aussi les 36 élèves du CIJ qui sont toute l'année concernés par les projets.

Des stages sont organisés, comme des stages de cuisine, de magie qui d'habitude se terminent par une dégustation ou un spectacle, ce qui permet un contact avec les parents. Avec la crise, bien sûr, ce n'est pas possible.

Les camps en eau vive ont beaucoup de succès, surtout lorsque c'est à la demande des ados avec un projet qui vient d'eux.

Pour les activités spécifiques, il est fait appel à des associations, des privés ou des prestataires.

Les jeunes ne sont pas très attirés par les musées, alors pour que ce soit attrayant, ils doublent avec une activité laser-game. A Cormoranche, il y a du kayak et du tir à l'arc. A l'escale, des grands jeux et du tir à l'arc l'hiver. Il y a aussi une journée pêche à la truite, la fête du sport et la journée jeux.

Sébastien Labry fait aussi de la prévention routière.

Public concerné : 60% garçons et 40 % filles.

* ***Syndicats locaux*** :

• *SMIDOM* :

Mme BIGOT Agnès, Conseillère et Vice-Présidente du SMIDOM, expose au Conseil Municipal, le Conseil syndical du SMIDOM du 12 mars et du 23 avril 2021.

Le compte administratif a été validé (fonctionnement – 43 751.03 € ; investissement 697 900.15 €).

Challenge 2021 :

-décision de renforcer la fréquentation de la déchetterie de Vonnas par rapport à celle de Saint-Jean-sur-Veyle.

- développer de nouvelles filières de tri (huisseries et fenêtres, plastiques durs, laines isolantes)

- préparer l'extension des consignes de tri prévue début 2022

- mettre en place un autre point de collecte « économie circulaire »

La DCR 01 propose sur Baneins une plateforme d'accueil des déchets verts et étudie une déchetterie pour les professionnels du département. Ce qui découlera un refus des entreprises à Saint Etienne sur Chalaronne et Francheleins.

Un broyage des déchets verts à domicile a été réalisé à Garnerans et à Laiz par l'association ESP Tournus le 26 et 27 mars.

Des corbeilles à piles sont en cours d'installation aux points tri sélectif.

Depuis septembre 2020 36 classes ont bénéficiés d'intervention sur le tri recyclage et

compostage. 401 classes sont encore en attentes.

L'amiante sera collectée le 29 juin à Saint Etienne sur Chalaronne seulement pour les particuliers.

* ***Commissions Communales*** :

• *Environnement et Cadre de Vie, Voirie et animation* :

Mme WEBER Corinne, 4ème adjointe, informe le Conseil Municipal que la commission Environnement et Cadre de vie, voirie et animation s'est réuni le 15 avril 2021. L'ordre du jour était le suivant :

- Marché de producteurs itinérant
- Hangar communal
- Photovoltaïque particuliers
- Une naissance, un arbre
- Marché de Noël
- Questions diverses

1- Marché de producteurs itinérants

Nous comptons 10 producteurs présents le 30 avril :

- Maraîchage et plants : Jean-Matthieu Ravier
- Miel : Jean-François Charvin
- Fromage de chèvre : Pascal Seigneret
- Jus de pommes : Le Jardin d'Antonine
- Confiserie artisanale : Atelier Ohayo Etienne Barrot
- Bière : Brasserie La Poule
- Cerdon : Marcel Périnet
- Produits séchés et arméniens : La Freca
- Viande : Gaec de la Vercherette
- Pain : Audrey Mouroux

Un flyer a été distribué à la population une semaine avant ainsi qu'un avis sur Panneau Pocket pour annoncer ce marché

Nous remercions la population d'être venue en grand nombre lors de cette manifestation. A l'unanimité, les producteurs ont été très satisfaits de leurs ventes et reviendront nous voir.

La prochaine date est prévue le vendredi 2 juillet.

2- Hangar communal

Nous avons rencontré l'agence d'ingénierie de l'Ain le 8 mars, un devis nous est parvenu et sera présenté en conseil Municipal.
Nous avons également rencontré Monsieur François Baude, architecte à Vonnas, son devis en tant que maître d'œuvre doit nous parvenir d'ici fin mai.

3- Photovoltaïque particuliers

Nous avons rencontré et comparé à ce jour quatre artisans. Ces rencontres ont été très intéressantes et nous ont permis de bien cerner les différentes possibilités et les compétences de chacun.

Un contact a été pris avec Alec 01 pour avoir un éclairage non commercial sur le sujet et étudier la possibilité de faire appel à eux pour animer une réunion

d'information en septembre si les conditions sanitaires s'améliorent.
Nous attendons d'en connaître les conditions mais cela nous permettrait de présenter le sujet d'une façon neutre sans favoriser l'un ou l'autre des artisans.

Cette réunion serait suivie d'une présentation des artisans choisis en laissant bien entendu le libre-choix aux habitants intéressés.

Un article a été mis sur le site de la mairie pour connaître les personnes intéressées. A ce jour une vingtaine de personnes se sont inscrites.

Un contact a été pris avec la SEM LEA pour les aides éventuelles.

4- Une naissance, un arbre

Nous attendons encore les devis pour les arbres. En ce qui concerne le grillage, nous avons contacté Monsieur Barbe, président du Baseball, pour qu'il nous donne son approbation sur le choix du matériel, la hauteur prévue du grillage étant de 1m20. Il nous a donné son accord et nous verrons avec le coach Quentin Chavanel pour les ouvertures dans la longueur et la sécurité.

Le grillage sera acheté à Brico Dépôt pour un montant de 668.40 TTC.
La table de pique-nique sera achetée aux établissements Badin pour un montant de 199 TTC.

5- Marché de Noël

La préparation du marché de Noël a débuté par la constitution d'une liste d'entreprises, artisans et producteurs, que la commission sollicitera pour la journée du 11 décembre. La production locale sera privilégiée dans la mesure du possible.
A ce jour, nous avons reçu une quinzaine de réponses positives.

• *Commission voirie* :

M POLONIA, 1er Adjoint, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la commission voirie du 29 avril.

La commission voirie se sont réunis et déplacé pour trouver des solutions aux problèmes récurrents qui gênent les riverains depuis plusieurs années. :

- Les fossés et busages, route du Biolay sont sujet à inondations. La commission étudie une solution durable. Des devis ont été demandés.
- Les regards et busages, début de la route de Lagnat, concernant particulièrement un riverain qui subit des odeurs et une mauvaise évacuation de ses eaux. Un devis a été effectué par la société Socafl.
- Par ailleurs, divers devis ont été demandé à 3 entreprises (Socafl, Guinot, De Gata), pour l'aménagement du parking de la Mairie, l'agrandissement du parking derrière la Bibliothèque, ainsi que l'aménagement du parking pour les employés communaux vers la halle Concordia.

* Délibérations

* Modification du tableau des emplois permanents

VU la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statuts de la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 en vertu duquel les emplois de chaque

collectivité sont créés par l'organe délibérant ; et que celui-ci doit mentionner sur quel(s) grade(s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter,

Considérant le précédent tableau des emplois adopté par l'assemblée délibérante le 14 janvier 2021,

Considérant la nécessité de modifier le tableau des emplois permanent à temps non complet pour les services technique, d'animation et administratif,

Le Maire explique qu'en raison du départ en retraite d'un agent d'animation et la mutation d'un agent administratif, il est nécessaire d'effectuer une réorganisation au sein des services technique, d'animation et administratif.

Il propose donc de modifier le tableau des emplois permanents à temps non complet :

- ✓ Avec une suppression du poste pour le service administratif qui est d'une durée hebdomadaire à 4h/semaine, suite au départ de la secrétaire de mairie.
- ✓ Avec une modification du temps du service technique, surveillance cantine et entretien qui passe de 16.20 H à 16.51 H par semaine
- ✓ Avec une modification du temps du service technique, surveillance cantine qui passe de 5 H à 6H par semaine
- ✓ Avec une modification du temps du service animation, qui passe de 2 H à 33.06 H par semaine

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET		
Emplois	**Nombre**	**Grade(s) ou cadre d'emplois autorisé(s) par l'organe délibérant**
Service Administratif		
Secrétaire de mairie < 2000 hab.	1	Cadre d'emplois des Adjoints Administratifs
Service Technique		
Ouvrier Polyvalent	2	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques
Agent d'entretien saisonnier	4	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques
Animation		
Adjoint d'animation	1	Cadre d'emploi des Adjoints d'Animation (poste vacant)
Service Social		
ATSEM	1	Cadre d'emplois des ATSEM
TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET		

Service Technique		
Surveillance de la cantine et garderie périscolaire	1	Cadres d'emplois des Adjoints Techniques 30.69 H/semaine
Surveillance de la cantine et entretien	1	Cadres d'emplois des Adjoints Techniques 16.51 H/semaine
Entretien et gestion des salles communales	1	Cadres d'emplois des Adjoints Techniques 13.40 H/semaine
Surveillance Cantine	1	Cadres d'emplois des Adjoints Techniques 6 H/semaine
Animation Adjoint d'animation	1	Cadre d'emploi des Adjoints d'Animation 33.06 H/semaine

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ;

- **ACCEPTE** les propositions de Monsieur Le Maire,

- **FIXE** le nouveau tableau des emplois permanents de la collectivité tel qu'indiqué ci-dessus, à compter du 1er mai 2021,

- **AUTORISE** le Maire à procéder aux modifications nécessaires.

* Remboursement de la redevance RODP 2010

Monsieur Dominique BOYER, maire, informe que nous avons reçu une demande de remboursement de la Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) émanant d'Orange concernant la RODP de l'année 2010.

Monsieur Dominique BOYER informe qu'une erreur a été émise. Un titre a été émis le 19/01/2015 pour un montant de 933 € (RODP de 2010), alors que le montant attendu par Orange était de 263.59 €. C'est pourquoi, Orange, nous demande un remboursement de 669.41 €.

Monsieur Dominique BOYER propose au Conseil Municipal, le remboursement concernant la RODP 2010 d'un montant de 669.41 €.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ; ;

- **DECIDE**, d'effectuer le remboursement d'un montant de 669.41 € ;

* Renouvellement de l'organisation du double service de la cantine

Monsieur le Maire rappelle :

L'association de la cantine a réalisé un questionnaire auprès des familles en rapport aux deux services de la cantine scolaire.
Les résultats, nous démontrent le bien fait de ce double service. Il y a encore des points d'amélioration à apporter.

Le conseil d'école du 20 avril 2021 réunissant les communes de Cruzilles-lès-Mépillat et de Saint-André-d'Huiriat, le corps professoral, l'association du restaurant scolaire et des parents d'élèves durant lequel il a été décidé de ne pas aller à l'encontre de la décision du conseil d'école qui lui-même tenait compte de l'avis des familles.

Afin de préserver les contraintes sanitaires et la stabilité des horaires scolaires dans l'intérêt des enfants, la commune souhaite maintenir ce double service.

Cette décision sera effective à la rentrée scolaire des vacances de Pâques 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

➢ **MAINTIENT** l'organisation du double service de la cantine scolaire

* Choix de l'entreprise pour le busage - chemin Tranchand - route de Cormoranche

M. POLONIA Joseph, 1er adjoint propose au Conseil Municipal, le busage des fossés concernant l'accès Tranchand – route de Cormoranche.

Des devis ont été demandé à trois entreprises :

- GUINOT pour un montant de 39 138.96 € TTC
- DE GATA pour un montant de 57 372.00 € TTC
- SOCAFL pour un montant de 43 155.00 € TTC

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ; ;

➢ **DECIDE**, de choisir l'entreprise GUINOT pour un montant de 39 138.96 € TTC ;

➢ **AUTORISE**, Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires à la réalisation de cet achat ;

* Choix de l'entreprise pour la peinture et l'éclairage de la classe - Ecole

Madame MARMIER Noëlle, 2ème adjointe propose au Conseil Municipal, la réfection de la classe centrale de l'école (peinture et électricité)

Des devis ont été demandé à trois entreprises concernant la peinture :

- José Martins pour un montant de 3 775.09 € TTC
- Damien Fernandes pour un montant de 3 252.48 € TTC
- Somsa pour un montant de 6 132.00 € TTC

Des devis ont été demandé à deux entreprises concernant l'électricité :

- Christian Neveu pour un montant de 616.00 € HT
- Deléglise pour un montant de 750.00 € HT

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ; ;

➢ **DECIDE**, de choisir l'entreprise Damien FERNANDES pour un montant de 3 252.48 TTC pour la peinture et l'entreprise Christian Neveu pour un montant de 616 € HT ;

* Questions diverses

- Mme MARMIER informe que chaque année, les élèves de CM2 se voient offrir par la municipalité une calculatrice. Pour cette année, 9 calculatrices pour un montant total de 179.91€, le Conseil Municipal valide cet achat.

- M TEPPE est le nouveau régisseur du Petit Saint Denis

- M BOYER informe du problème de branchement électrique au lotissement Les Moissons. Le SIEA a demandé de brancher le lotissement Les Moissons sur le coffret du lotissement Le Grand Pré. Seulement, le coffret électrique est sur du domaine privé. C'est pourquoi, une discussion est en cours avec le Président de l'association du lotissement Le Grand Pré.

- M BOYER informe que nous avons besoin de 32 personnes pour le bon déroulement de ces élections. Les personnes qui le souhaitent peuvent se faire vacciner pour pouvoir être assesseur.

- M BOYER informe qu'un cas COVID positif a été déclaré dans une classe. La classe a été fermée pendant 7 jours.

- M BOYER demande la nomination d'un responsable ambroisie : Monsieur Joseph POLONIA et Madame Noëlle MARMIER se proposent à cette mission.

- M BOYER : question de Mme PAYET : si c'est possible de mettre un miroir sur la route de la Ronde. M POLONIA se renseigne.

- M BOYER : question de Mme PAYET : quelles sont les jours de ramassage des bacs : le lundi et mardi.

- Mme BIGOT informe d'une erreur sur le panneau « des Champs Burdin » qui devrait être « du Champ Burdin »

- M POLONIA demande si c'est aux pompiers de faire le plein de leur camion ou aux agents communaux. Les agents techniques font le plein du camion.

- M POLONIA demande si les drapeaux du 8-9-10 mai (français et européen) peuvent être tous mis en même temps. Tous les drapeaux seront installés au même temps.

- M POLONIA informe que nous avons reçu une demande par mail pour le contrôle des ponts. Ce contrôle est gratuit. On fera le dossier pour une demande de vérifications.

- Mme WEBER informe que le 22 mai il y aura l'inauguration de la grainothèque. Un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres le week-end du 15-16 mai.

- Mme MARMIER informe que l'état des routes aux Roussets est exécrable. Il faut faire une recherche sur le sens de circulation des camions allant au poulailler.

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 3 juin 2021 à 19h30 à la salle d'animation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Fait à CRUZILLES-LÈS-MÉPILLAT,
Le 6 mai 2021
Le Maire,
Dominique BOYER